

Penser l'office du juge invite à prendre de la distance avec les réponses traditionnelles qui s'imposent comme une évidence. Si la question de l'office du juge est ancienne, elle n'est pas résolue une fois pour toutes et conduit à revisiter, tant les réponses que la question elle-même, dans un contexte renouvelé et au regard des défis du siècle.

Le juge, interpellé dans un différend entre deux parties, pense son office dans le cadre de l'organisation du droit, de l'État et de la société. Il s'inscrit dans le contexte de la construction d'un espace européen de justice, du dialogue des juges, et d'un droit mondialisé, où des normes de nature et portée diverses s'articulent ou se métissent. L'émergence de l'intelligence artificielle, qui pourrait donner l'illusion de concurrencer la pensée du juge, nécessite d'autant plus de revenir sur sa fonction de résolution en vue de la réparation du lien social, pour garantir, *in fine*, la paix civile, mais également son rôle de protecteur des libertés individuelles.

Le regard interdisciplinaire, par une approche philosophique, historique, politique et économique, mettra en évidence la diversité des constructions de la question de l'office du juge. La capacité du juge à répondre aux défis de la société et de la planète sera analysée à partir de son rôle en droit comparé en particulier dans la construction d'un juge des libertés et dans les réponses des juges aux enjeux climatiques. Si le rapport à la loi a traditionnellement dessiné l'office du juge, il conviendra de se demander si différents types de normes ne modifient pas son office, notamment le droit européen, les règles de conflit de lois ou la volonté des parties. L'approche comparative de l'office spécifique des cours suprêmes, particulièrement dans l'Union européenne, pourra mettre en lumière ce qui en fait l'essentiel.

Le déroulement des conférences conduit à traiter l'office du juge par différentes approches et sous différents aspects. Le choix de la fragmentation, délivrée des réponses de système, devrait permettre de faire émerger une pensée renouvelée. La réflexion, associant des magistrats et des universitaires, par le prisme de l'analyse comparative de la pensée, du concept, des pratiques et des solutions retenues dans les différents Etats européens, devrait, en outre, permettre de trouver, sur l'office du juge, des pistes d'enrichissement et des lignes européennes de rapprochement.

5 quai de l'Horloge
75055 Paris cedex 01
twitter : @courdecassation

Ce colloque est enregistré et diffusé en direct sur :     

CONFÉRENCES - CYCLE 2021

Penser l'office du juge



Programme 2021

Grand'chambre de la Cour de cassation
17H - 19H



*Sous la direction scientifique de
Sylvie PERDRIOLLE, présidente de chambre honoraire,
Sylvaine POILLOT-PERUZZETTO, conseillère en service extraordinaire à la chambre commerciale
de la Cour de cassation,
Lukas RASS-MASSON, professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole directeur de l'Ecole
européenne de droit de Toulouse*

avec la coopération de la Société de législation comparée,
l'Université Toulouse 1 Capitole et l'École Nationale de la Magistrature
et la participation de l'Association des juristes franco-britannique,
de l'Association des juristes franco-allemands et de la Deutsch-Französische Juristenvereinigung
Colloque organisé avec le soutien de la mission de recherche Droit et Justice

Année 2021

1er février 2021

L'office du juge et les enjeux climatiques

Modérateurs :

Marc CLEMENT, président de chambre au tribunal administratif de Lyon

Stephanie REICHE-de VIGAN, enseignante-chercheuse en droit du développement durable et des nouvelles technologies à Mines-ParisTech,
Présidente de la section Climat de la SLC

Intervenants :

Antonio BENJAMIN, juge à la Haute Cour Nationale du Brésil

Luc LAVRYSEN, président de la Cour Constitutionnelle Belge

15 mars 2021

L'office du juge des libertés

Modérateur :

Stéphanie GARGOULLAUD, conseiller référendaire à la Cour de Cassation

Intervenants :

Jean Baptiste PARLOS, premier président de la cour d'appel de Reims

Peter SANDER, juge au tribunal de grande instance de Sarrebruck

Michael TUGENDHAT, juge à la High Court

12 avril 2021

L'office du juge et le droit européen

Modérateur :

Christophe SOULARD, président de la chambre criminelle de la Cour de cassation

Intervenants :

Ian FORRESTER, ancien juge britannique au Tribunal Union Européenne

Antoine VAUCHEZ, directeur de recherche au CNRS et du Centre européen de sociologie et science politique de l'Université Paris 1-Panthéon Sorbonne

17 mai 2021

L'office du juge et la règle de conflit de lois

Modérateurs :

François ANCEL, président de la chambre commerciale internationale de la Cour d'appel de Paris

Gustavo CERQUEIRA, professeur à l'Université de Nîmes

Intervenants :

Gian-Paolo ROMANO, professeur à l'Université de Genève

Nicolas NORD, maître de conférences à l'université de Strasbourg,
secrétaire général de la Commission Internationale de l'Etat Civil,
co-président de la section Chine de la SLC

Lukas RASS-MASSON, professeur à l'université de Toulouse I Capitole

François MELIN, conseiller à la Cour d'appel de Paris

14 juin 2021

L'office du juge et le contrat

Modérateurs :

Charlotte de CABARRUS, conseiller référendaire à la Cour de cassation

Olivier DESHAYES, professeur à l'Université de Nanterre, président de la section contrat de la SLC

Intervenants :

Thomas GENICON, professeur à l'université Paris II

Lucie MAYER, professeur à l'université Paris II

Vincent VIGNEAU, conseiller à la première chambre civile

5 juillet 2021

L'office du juge et les cours suprêmes

Chantal ARENS, première présidente de la Cour de cassation

Bernard STIRN, président de section honoraire au Conseil d'Etat,
président de la SLC